Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 20 (1990)

Heft: 11

Rubrik: Pro Senectute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

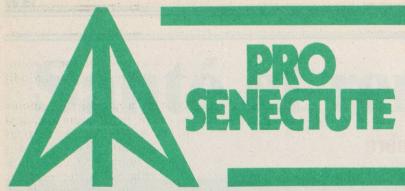
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



SECRÉTARIAT ROMAND: case postale, 1800 Vevey 1, rue du Simplon 23, (021) 923 50 23 SECRÉTARIATS CANTONAUX:

1211 Genève 4, rue de la Maladière 4, (022) 21 04 33 1000 Lausanne 9, rue du Maupas 51, (021) 36 17 21

2301 La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 53, (039) 23 20 20 2502 Bienne, rue du Collège 8, (032) 22 20 71 2800 Delémont, av. de la Gare 49, (066) 22 30 68

2800 Delémont, av. de la Gare 49, (066) 22 30 68 2710 Tavannes, rue du Pont 4, (032) 91 21 20 1701 Fribourg, rue Saint-Pierre 10, (037) 22 41 53

1950 Sion, rue des Tonneliers 7, (027) 22 07 41

Priorité à l'assurance-maladie et à la prévoyance

Devant les inconnues qui guettent la sécurité sociale des personnes âgées, il vaudrait mieux mettre l'accent sur les objectifs touchant les prestations médicales et de soins ainsi que l'assurance-maladie. C'est ce que recommande François Huber de l'Office fédéral des assurances sociales aux délégués de la Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse (FARES). La journée romande et tessinoise de la FARES, qui représente 400 000 retraités AVS-AI en Suisse, se tenait récemment à Berne.

M. Huber craint que le gonflement des coûts de la santé publique ne conduise à rationner certains actes médicaux ou de soins aux personnes vieillissantes, comme on l'observe déjà à l'étranger. En ce qui concerne les caisses-maladie, le Conseil fédéral envisage de prendre des mesures pour éviter la rupture qui se produit lorsqu'un assuré prend sa retraite: celui-ci doit en effet quitter l'assurance collective de son employeur pour entrer dans une caisse individuelle soumise au risque-vieillesse, donc beaucoup plus chère.

Pour éviter une hausse excessive des cotisations, M. Huber propose que les personnes âgées qui en ont les moyens prennent davantage à leur charge les dépenses d'entretien et de soins à domicile ou dans les homes. On pourrait alors faire davantage appel aux Prestations complémentaires (PC) pour ceux qui ne peuvent payer. Ce serait une bonne manière pour les aînés d'exprimer leur solidarité avec les plus jeunes.

Enfin, M. Huber n'a pas caché son impatience devant la multiplication des initiatives populaires en matière de sécurité sociale pour la vieillesse. Il craint en effet que les procédures parlementaires et les votations ne paralysent les efforts de l'administration désireuse d'aller de l'avant.

Egalité devant l'assurance

A l'issue de leur journée, les participants au nombre d'une cinquantaine ont adopté les quatre résolutions suivantes:

- Nous demandons au Conseil fédéral d'introduire une compensation annuelle du renchérissement sur les rentes AVS-AI.
- Nous souscrivons à la proposition tendant à instituer une assurancemaladie indépendante de l'âge avec des cotisations égales pour tous.
- Nous souhaitons que la construction de logements pour personnes âgées puisse être financée à l'aide de prêts à des conditions favorables provenant des fonds de la Prévoyance professionnelle.
- Une fois encore, nous invitons les CFF à réintroduire la participation des grands-parents au billet de famille et à étendre la validité de la carte journalière à 48 heures pour favoriser les visites aux parents éloignés.

En mettant un point final à la journée, la conseillère nationale Ursula Ulrich-Vögtlin, présidente de Pro Senectute-Soleure, a elle aussi déploré la multiplication des initiatives populaires intéressant la vieillesse: «Les divergences d'intérêt momentanées font courir le risque de n'aboutir à aucun résultat. Ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à réaliser les tâches qui attendent nos institutions sociales.»

J. Dentan

Fondation Pro Senectute: autorités constituées

Réunie le 11 septembre au Palais des Congrès à Zurich, l'assemblée des délégués de la Fondation a approuvé le rapport annuel et les comptes de l'exercice 1989 ainsi que le budget 1991. Ce dernier s'établit pour la caisse centrale à 5,7 millions et prévoit un excédent de dépenses de 566 000 francs.

L'assemblée a aussi adopté le nouvel acte de fondation et son règlement qui entrent en vigueur le 1^{er} janvier 1991. L'acte prévoit la disparition du comité de direction et le remplacement de la Commission administrative par un conseil de fondation fort de onze membres. Quant à l'assemblée de fondation, elle comptera en son sein des représentants d'organisations sœurs et des porte-parole des personnes âgées. L'assemblée des délégués a procédé aux élections suivantes:

Bureau de l'assemblée de fondation: présidence: Hans Peter Tschudi, ancien conseiller fédéral, Bâle; 1^{er} vice-président: D^r André Gautier, conseiller aux Etats, Genève; 2^e vice-président: professeur D^r Boris Luban-Plozza, Lugano.

Deux Romands siégeront dans l'assemblée de fondation: Romain Bersier (Fribourg) en qualité de président de la Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse, et Jacqueline Bauermeister (Neuchâtel) en tant que représentante des personnes âgées. Ont été élus au Conseil de fondation: Peter Binswanger, président (Winterthour); membres: Lisa Ackermann (SG), Martin Fiedler (AG), Daniel-François Ruchon (GE), Kurt Schwab (ZH), Kurt Sovilla (LU), Paul Manz (BL), Paul Francis Niquille (ZG), Françoise Poyet (VD) et Aurelio Longoni (TI).

«Aînés» reviendra sur les exposés consacrés au maintien à domicile et sur le modèle développé par Pro Senectute et intitulé: «L'aide au foyer, une contribution au maintien au do

micile».

Ski de fond: programme romand 1990-1991

Aînés + Sport vient de publier son programme romand ski de fond 1990-1991. Au menu, des camps et des séjours organisés par tous les secrétariats cantonaux, à l'exception de Genève, en Valais principalement, mais aussi dans le Jura et l'Oberland bernois. Chaque canton présente ses séjours sur une page de couleur différente au verso de laquelle se trouve une fiche d'inscription, ainsi que les conditions financières et d'assurance. Outre les séjours, Pro Senectute organise également des après-midi de ski de fond. Programmes disponibles dans les secrétariats cantonaux de Pro Senectute.

Jacques Dentan

A la découverte de Modigliani

Modigliani ne sera plus un artiste inconnu pour les 300 participants à la traditionnelle journée des aînés organisée par Pro Senectute à l'occasion de la 31° Foire du Valais à Martigny. Quarante-cinq minutes avant l'exposé introductif de Léonard Gianadda, les aînés avaient déjà pris possession du «temple» qui constitue le foyer du Musée de la fondation. Ils ont écouté avec attention l'hôte de ces lieux qui avait aimablement accepté de présenter les différentes parties du musée: vestiges gallo-romains trouvés dans la

région, collection d'anciennes voitures (1890 à 1939) et exposition Modigliani.

Cette dernière a nécessité pas moins de cinq ans de pourparlers avec une septantaine de propriétaires particuliers et une trentaine de fondations et musées pour réunir les 57 œuvres présentées à Martigny. Elles représentent un cinquième du patrimoine laissé par l'artiste mort à 35 ans, et dont la destinée peut se comparer à Van Gogh.

Les aînés, dont beaucoup n'étaient jamais venus en ces lieux, ont ensuite parcouru la galerie avant de gagner la Foire de Martigny où les attendait un apéritif-musette. Belle matinée où l'on a dansé au son de l'accordéon, due à l'initiative de Colette Ravera, assistante sociale à la retraite de Pro Senectute et à la générosité du Crédit Suisse Martigny, grâce auquel tout était offert.

A JURA

Les thés dansants

Voici les dates retenues, toujours un vendredi: le 9 novembre aux Franches-Montagnes, le 16 novembre en Ajoie (tout près du «revira» de la Saint-Martin) et le 30 novembre à Delémont, au château de Domont, avec une partie récréative attrayante. Ne manquez pas de lire les communiqués du secrétariat.

Votre réveil-mémoire

Vous l'aurez constaté: les séances d'information et de démonstration ont eu lieu dans toutes les régions du Jura. Les véritables cours seront organisés là où la demande se manifestera le plus clairement. Il est prévu de les inaugurer en novembre. Nous vous encourageons vivement à vous inscrire.

Si vous avez manqué la séance d'information qui vous était destinée, renseignez-vous au secrétariat, au 066/22 30 68.

André Richon

A NEUCHÂTEL

A nouveau cette année, notre séjour du Nouvel An aura lieu à Sierre, du 29 décembre 1990 au 2 janvier 1991, en chambres à 1 et 2 lits, pension complète, ainsi qu'une excursion proposée par notre accompagnatrice, et l'animation de Sylvestre. Fr. 460.— par personne.

Si vous êtes seul(e), en bonne forme physique, indépendant(e) et de condition modeste (les couples sont les bienvenus), téléphonez-nous, nous vous enverrons notre circulaire et bulletin d'inscription.

Renseignements: Pro Senectute, av. Léopold-Robert 53, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 20 20, le matin, Josiane Rognon.

Pas de frontière pour les homes

Innovation dans le domaine médicosocial: deux homes, la Résidence au Locle et Le Chênois à Bavilliers dans le Territoire de Belfort, ont signé une charte de jumelage. Ce geste, dûment fêté le 25 août dernier, ne restera pas sans lendemain, mais se concrétise de diverses manières.

«Les voyages, dit-on, forment la jeunesse, c'est peut-être pour cela que les vieillards ne voyagent plus», devait souligner Philippe Guntert, directeur de la Résidence à l'occasion de la fête du Locle. «Et pourtant, combien de choses restent à faire ou à voir. Etre pensionnaire à la Résidence comme ailleurs, c'est continuer de vivre, c'est croire que le monde ne s'arrête pas aux murs de l'établissement.»

Dans l'acte de jumelage, les signataires prennent «l'engagement de soutenir et de favoriser toute action susceptible de développer les rapports amicaux entre les deux institutions et dans l'intérêt de tous».

A GENÈVE

Initiatives diverses

L'an dernier, Pro Senectute a vu trois projets se réaliser: l'ouverture d'un centre d'accueil temporaire (UAT), à la Résidence des Franchises (voir Aînés nº 9/1990), l'ouverture du Centre des moyens auxiliaires (voir Aînés nº 10/1990) et la publication d'une brochure-guide intitulée «J'entre en maison de retraite, décider, choisir, y vivre». Cette dernière initiative a rencontré un vif écho dans tout le pays, ainsi qu'en témoigne la diffusion de l'opuscule: 2300 exemplaires vendus à des particuliers, 780 à des institu-tions genevoises, 230 à divers secrétariats de Pro Senectute dans les autres cantons suisses. Une nouvelle édition remise à jour a paru.

Le 1er juillet 1989, Pro Senectute a repris le mandat de l'Office fédéral des assurances sociales, en qualité de Centre de location pour l'ensemble des rentiers AVS du canton. Ces activités sont entre les mains d'un chauffeur-mécanicien, P. Hernandez, et d'une secrétaire administrative, C. Zurbriggen. Avec le don de l'Organisme d'aide aux personnes âgées (OAPA), le Centre des moyens auxiliaires dispose de près de 500 fauteuils et de 235 autres appareils, un stock

qu'il faudra compléter à la faveur d'une troisième étape d'équipement. Comme les UAT, le Centre des moyens auxiliaires favorise le maintien à domicile et permet dans certains cas offrir l'aide spécialisée du Service social de Pro Senectute. A noter encore que la fondation soutient différents groupements d'entraide, groupes autogérés, et activités d'entraide: groupes de patients Alzheimer, Grand'Age partage, Veuves-Contact; ce dernier offre maintenant une permanence téléphonique régulière.

A VAUD

Loisirs à la carte 1991: du nouveau!

Quels sont encore les aînés du canton à n'avoir jamais participé à l'une ou l'autre des manifestations ou sorties proposées par Pro Senectute – Vaud, par sa brochure «Loisirs à la carte»?

A FRIBOURG

Séjour

Pro Senectute-Fribourg organise un séjour de fin d'année à Ascona, Hôtel Mulino.

Date: du jeudi 27 décembre 1990 au samedi 5 janvier 1991.

Prix: chambre à 2 lits et pension complète (sans boissons)

Fr. 690.- par personne.

Supplément pour chambre à 1 lit: Fr. 60.-.

Dernier délai d'inscription: 10 décembre 1990.

Renseignements: Pro Senectute-Fribourg, rue Saint-Pierre 10, Fribourg, tél. 037/22 41 53.

A JURA BERNOIS

Thé dansant itinérant 1990/1991

Amis danseurs, amies danseuses, Soyez prêts, car la caravane du «Thé dansant itinérant», organisée par Pro Senectute Tavannes, va bientôt repartir en tournée.

Au programme de cette saison, neuf étapes aux quatre coins de la région, toujours en compagnie des deux musiciens Jacky Thomet et Edgar Charles qui, à tour de rôle, vous feront valser de 14 h 30 à 17 h.

Venez donc nombreux vous joindre à nous les:

Mercredi 7 novembre Court, Hôtel de l'Ours.

Samedi 24 novembre Fornet-Dessous, Hôtel du Sapin.

Mercredi 12 décembre La Neuveville, Le Faucon.

Mercredi 9 janvier

Villeret, Hôtel de la Combe-Grède.

Samedi 26 janvier

Reconvilier, Restaurant du Midi. Mercredi 13 février

Orvin, Hôtel de la Crosse-de-Bâle. Samedi 2 mars

Saicourt, Restaurant Trois-Suisses.

Mercredi 20 mars

Moutier, Home «L'Oréade».

Cette année encore, le prix d'entrée reste fixé à Fr. 5.- par personne. Cependant, pour nos fidèles danseurs/danseuses, nous avons prévu un abonnement pour les neuf manifestations à un prix très avantageux de Fr. 30.-.

Pour de plus amples renseignements (par exemple le transport), vous pourrez toujours vous informer auprès de votre journal habituel en temps voulu ou prendre directement contact avec notre centre:

Pro Senectute Jura bernois, rue du Pont 4, 2710 Tavannes. Tél. 032/91 21 20. Dix ans d'expérience et de réussite, ça compte!

Cette année, un programme tout nouveau. Un kaléidoscope de propositions inédites. A côté des offres traditionnelles, des escapades pour jeunes retraités avant tout – ou pour ceux qui le sont restés –: deux séjours «spécial marche», «la route des vins» en Alsace, des vacances au bord de la mer près de Toulon, et un séjour «gastronomique» dans le Piémont. Et puis, deux séjours «santé» dans des stations de cure et, pour satisfaire à la demande, les vacances habituelles.

Du nouveau aussi, un programme «à la carte» pour les excursions selon la formule «concoctées par nous, organisées par vous!» Enfin, pour ceux qui ne peuvent se permettre d'engager de gros frais, un programme «spécial petits budgets» (avec soutien financier, si nécessaire).

Comme on le voit, Pro Senectute – Vaud a pensé à tous. N'hésitez pas à demander ces brochures ou tout renseignement à M^{me} Lisette Hofer responsable de ces programmes, Pro Senectute – Vaud, Lausanne, tél. 021/36 17 26.

Il n'est jamais trop tard...

Les marches de mise en forme en vue de la pratique du ski de fond, organisées par Pro Senectute-Vaud, en collaboration avec la Fédération vaudoise de gymnastique, natation et sport, ont repris cet automne dans différentes régions du canton. Se renseigner auprès de Pro Senectute-Vaud, tél. 021/36 17 26.

Tournoi de jass des Aînés

Le «gratin» à la finale de Lausanne

Succès grandissant et record de participation pour ce 13º Tournoi de jass pour aînés dont la finale s'est déroulée, comme de coutume, en ce début octobre, en la salle panoramique de la tour Edipresse, à Lausanne.

Cette «rencontre au sommet» réunissait les 12 meilleures équipes sélectionnées après les épreuves éliminatoires internes, puis régionales, les quarts et demis-finales. C'est dire si on se trouvait en présence des meilleurs joueurs et joueuses – 8 femmes étant de la partie – du canton! Mais il convient de relever le mérite incontestable de tous les participants.

La palme revint de haute lutte à l'équipe belmontaise-lausannoise formée de John Noverraz et Ferdinand Ulmer devant le tandem Joseph et Americano Fumasoli, de Vevey.

Ce tournoi de jass, patronné par 24 Heures, est organisé chaque année par Pro Senectute-Vaud en collaboration avec le Département cantonal de la prévoyance sociale et des assurances, le Service de la sécurité sociale et de l'environnement de la Ville de Lausanne, la Fédération

vaudoise des clubs d'aînés, le Bureau vaudois d'adresses et la Maison Warteck, qui garnissent généreusement la planche des prix. Et cette année, elle était plus fournie que jamais!

Lors de la proclamation des résultats, quelques personnalités présentes prirent la parole pour souligner le caractère particulièrement sympathique de ces joutes qui inspirèrent à M. Pierre Tillmanns, directeur de la Sécurité sociale et de l'environnement de la Ville de Lausanne notamment, la recette du «soufflé de la bonne humeur». Quant au pasteur P. A. Pahud. membre du Conseil de direction de Pro Senectute-Vaud, il se plut à relever

Les brillants vainqueurs.

l'aspect convivial de ce jeu de cartes, bien vaudois, qui permet de garder le contact avec autrui et exerce la mémoire, deux facteurs non négligeables lorsqu'on avance en âge. Enfin, M. Jean-Louis Bernier, chargé de communication se réjouit d'offrir, au nom de 24 Heures-Presse S.A., en le verre de l'amitié, une récompense bien méritée après l'effort!

Un coup de chapeau pour terminer à M. Jean Carrel, directeur adjoint de Pro Senectute-Vaud et à M. Ernest Marguerat, du Département de la prévoyance sociale, qui présidèrent comme chaque année au bon déroulement de cet affrontement final.

Jacqueline Mayor



Résultats: 1. John Noverraz, Belmont et Ferdinand Ulmer, Lausanne; 2. Joseph et Americo Fumasoli, Vevey; 3. Henriette et Alfred Maillard, Juriens; 4. Louis Baiche et Emile Pichard, Saubraz; 5. Louise Rossiaud et Louis Chabloz, Lausanne; 6. Odette Joris, Lausanne et Emile Golay, Epalinges; 7. Rosely et Jean Cachat, Ecublens; 8. Francis Jordan et Otto Grüttler, Sédeilles; 9. Irène Grüttler, Sédeilles; 9. Irène Chuard et Yvonne Morel, Payerne; 10. Louisette et Armand Sahli, Bière; 11. Joseph Lienhard, Aigle et Jean Kaempf, Vevey; 12. Jenny Wenger et Willy Bigler, Payerne.